

AUTORITE NATIONALE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS (ANRMP)

Avis d'appel d'offres

**N° T 242 / 2013**

**Du 1<sup>er</sup> Octobre 2013**

*Source de financement : Budget de l'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics (ANRMP) au chapitre 221 «construction d'exploitation» et sur le compte 2213 «bâtiment à usage administratif».*

**TRAVAUX DE REHABILITATION ET DE RENOVATION DU BATIMENT  
ABRITANT LE SIEGE DE L'AUTORITE NATIONALE DE REGULATION DES  
MARCHES PUBLICS**

1. **L'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics (ANRMP)** a obtenu dans le cadre de son budget 2013 des fonds, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des marchés des *TRAVAUX DE REHABILITATION ET DE RENOVATION DU BATIMENT ABRITANT LE SIEGE DE L'AUTORITE NATIONALE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS*.

**L'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics** sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : *TRAVAUX DE REHABILITATION ET DE RENOVATION DU BATIMENT ABRITANT LE SIEGE DE L'AUTORITE NATIONALE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS*.

2. Le marché sera passé sur prix global et forfaitaire.

Les travaux, objet du présent appel d'offres, seront exécutés en **deux (02) lots**.

| <b>LOTS</b> | <b>DESIGNATION</b>  | <b>DELAI<br/>D'EXECUTION<br/>MAXI (jours)</b> |
|-------------|---|---|
| 01          | TRAVAUX DE REHABILITATION DU BATIMENT PRINCIPAL ABRITANT LE SIEGE DE L'AUTORITE NATIONALE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS (ANRMP) | 45  |
| 02          | TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES NOUVEAUX BATIMENTS DE L'ANRMP   | 60  |

3. La passation du marché sera conduite par Appel d'Offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés Publics à l'article 56, et ouvert à tous les candidats éligibles.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de Mademoiselle OUATTARA Yédjoguina Lagnon à l'ANRMP et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après

**Siège de l'AUTORITE NATIONALE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS (ANRMP), Tél : 22 40 00 40 / 08 11 37 59 de 7h 30 mn à 12 h et de 13 h 30 mn à 16h 30 mn les jours ouvrables.**

4. Les exigences en matière de qualification sont : capacité technique et expérience professionnelle : disposer de matériel adéquat, disposer d'un personnel qualifié suffisant, avoir exécuté des marchés similaires ; capacité financière et administrative : être en règle avec les institutions fiscales et de travail. Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

5. Les candidats peuvent retirer le dossier d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après Sièges de l'AUTORITE NATIONALE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS (ANRMP) auprès de Mademoiselle **OUATTARA Yédjoguina Lagnon**, Tél : 22 40 00 40 / 08 11 37 59 de 7h 30 mn à 12 h et de 13 h 30 mn à 16h 30 mn les jours ouvrables contre paiement non remboursable de la somme de **vingt cinq mille (25 000) FCFA**.

6. Les offres seront déposées au plus tard le **31 octobre 2013 à 09 heures 30 minutes** au siège de l'AUTORITE NATIONALE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS (ANRMP).

Voir Mademoiselle **OUATTARA Yédjoguina Lagnon**, Tél : 22 40 00 40 / 08 11 37 59.

Les offres seront ouvertes à 10 heures 00 minutes le même jour en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après : **SALLE DE CONFERENCE DE L'AUTORITE NATIONALE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS (ANRMP)**.

**NB : Une visite du site sera organisée par l'Autorité contractante au siège de l'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics (ANRMP), Rue du Lycée Français, Cocody-Riviera 3- Lot 1085 - Ilot n°118 le jeudi 10 octobre 2013 à 10 heures 00 minutes.**

**Une séance d'explication du dossier se tiendra après la visite du site à la salle de conférence de l'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics (ANRMP), Rue du Lycée Français, Cocody-Riviera 3- Lot 1085 - Ilot n°118**

7. Les offres doivent comprendre un cautionnement provisoire établi par une banque, un organisme financier ou un tiers agréé par le ministre chargé des finances, d'un montant de :

**Lot n°01 : 1 200 000 (un million deux cent mille) de FCFA**

**Lot n°02 : 650 000 (six cent cinquante mille) de FCFA**

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

8. Le délai d'exécution des travaux est fixé à :  
Lot 1 : 45 jours  
Lot 2 : 60 jours

9. Dès la validation de la décision d'attribution des marchés, l'ANRMP publiera dans le Bulletin Officiel des Marchés Publics et par voie d'affichage dans ses locaux, la décision d'attribution et tiendra à la disposition des soumissionnaires, le rapport d'analyse de la commission de jugement des offres, ayant guidé ladite attribution à l'adresse ci-après :

**Siège de l'AUTORITE NATIONALE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS (ANRMP), Tél : 22 40 00 40 / 08 11 37 59 de 7h 30 mn à 12 h et de 13 h 30 mn à 16h 30 mn les jours ouvrables.**

Les marchés issus du présent Appel d'offres seront soumis aux formalités de timbres d'enregistrement et à la redevance de régulation aux frais des titulaires.

10. Le présent Appel d'offres sera soumis aux lois et règlements en vigueur en Côte d'Ivoire, notamment au décret N° 2009-259 du 06 août 2009, portant Code des Marchés Publics et ses textes d'application.